

PORTRAIT DES MICRO-ENTREPRISES DU CENTRE-VAL DE LOIRE



ETUDE PARTENARIALE

Rédaction de la publication :



Soutien technique :



Partenaires associés :



CCI CENTRE-VAL DE LOIRE

La micro-entreprise : émergence d'une nouvelle forme d'activité et d'emploi

Deux créations d'entreprises sur cinq en France sont réalisées par des micro-entrepreneurs. Le tissu d'entreprises de nos territoires se transforme progressivement depuis 2009 (création du régime de l'auto-entreprise) et l'émergence d'une nouvelle forme d'activité et d'emploi.

Dans l'artisanat, les micro-entrepreneurs ont représenté six installations sur dix en 2017 et 29% du stock d'entreprises artisanales (contre 3% en 2010). Face à ce constat, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) a proposé la réalisation d'une étude partenariale sur la micro-entreprise en région Centre-Val de Loire. Les co-rédacteurs en sont la Direccte et l'Urssaf Centre-Val de Loire.

D'autres acteurs régionaux se sont associés à cette initiative. L'Insee a apporté une expertise structurante sur le plan technique. Le Conseil régional et la Chambre de Commerce et d'Industrie ont aussi accompagné avec intérêt les travaux sur cette réalité impactant le développement économique régional.

L'approche transversale de la démarche conduit à valoriser les données en possession de plusieurs partenaires (Urssaf, Insee) mais aussi à déterminer ensemble les différents axes d'analyses pour dresser un portrait régional de la micro-entreprise. Ce portrait a été complété par une enquête auprès de 4800 micro-entreprises pour affiner et enrichir l'analyse.

Les partenaires de cette publication souhaitent faciliter la compréhension de cette nouvelle réalité socio-économique par l'ensemble des acteurs du développement économique en Centre-Val de Loire.



Rédaction de la publication :



Soutien technique :



Partenaires associés :



CCI CENTRE-VAL DE LOIRE

SOMMAIRE DE LA PUBLICATION

PARTIE 1 Démographie des micro-entreprises en Centre-Val de Loire

PARTIE 2 Profil du micro-entrepreneur

PARTIE 3 Activité économique des micro-entreprises régionales

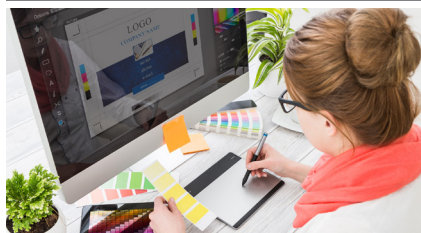
PARTIE 4 Analyse territoriale

PARTIE 5 Satisfaction et perspectives des micro-entrepreneurs

Conclusions de l'étude

Sources de l'étude / Rappel des principales évolutions réglementaires

Données annexes



1. Démographie des micro-entreprises en Centre-Val de Loire



1. Mise en place d'un nouveau dispositif de création d'entreprise en 2008

L'augmentation rapide du nombre de micro-entreprises témoigne de l'attrait de ce nouveau dispositif, simplifié pour les non salariés. Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi de modernisation de l'économie de 2008. Lors de la mise en place de la Loi Pinel en 2016, les auto-entrepreneurs ont rejoint le dispositif des micro-entrepreneurs (ME).

Il concerne les activités commerciales, artisanales et certaines activités libérales (hors agriculture). Ce régime est ouvert aux entrepreneurs générant un chiffre d'affaires en-dessous d'un seuil annuel (170 000 € pour l'achat/vente, 70 000 € pour les prestations de service*). Celui-ci bénéficie alors de formalités sociales et fiscales simplifiées et d'une gestion allégée, un assujettissement partiel à la TVA, d'un calcul de cotisations sociales résultant d'un taux forfaitaire appliqué au chiffre d'affaires.

La micro-entreprise s'inscrit donc désormais dans le paysage économique et son emprise peut encore se développer, notamment en région Centre-Val de Loire. En effet, les micro-entrepreneurs régionaux représentent l'équivalent de 2,4% de la population active (**). De fait, ils occupent une place moindre qu'en Provence ou en Ile-de-France (2,9% dans les deux cas).

(*) Description des évolutions réglementaires page 21 (**) chiffre 2016

2. Carte d'identité de la micro-entreprise en Centre-Val de Loire

36.000

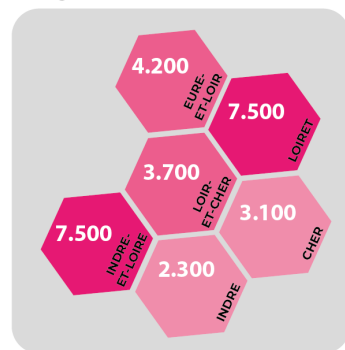
**micro-entreprises
enregistrées à l'Urssaf**

soit un tiers des 97.000 travailleurs indépendants

dont **28.000**

micro-entreprises actives

soit 80% des micro-entreprises enregistrées à l'Urssaf



Artisans

43%

- Coiffure
- Nettoyage & entretien
- Travaux de peinture
- Soins de beauté
- Travaux de maçonnerie
- Réparation
- Services à la personne
- Installation électrique

Commerçants

29%

- Commerce de détail (marché)
- Vente immobilière
- Agent commercial
- Vente alimentaire (marché)
- Magnétiseur
- Animation, DJ
- Vente de textiles (marché)
- Coaching

Professions libérales

28%

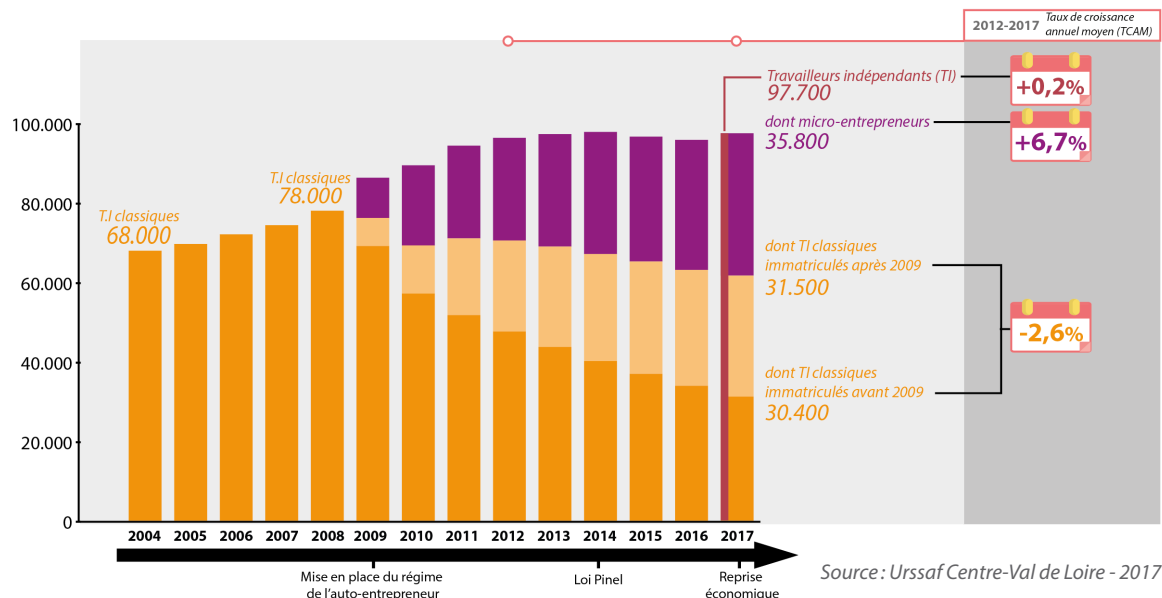
- Psychothérapeute, diététicien, naturopathe
- Conseils en affaires ou en gestion
- Enseignement
- Coaching sportif
- Animation culturelle
- Formation continue
- Informatique
- Design

2. Des activités extrêmement diversifiées

Fin 2017, la région Centre-Val de Loire compte 35 800 personnes inscrites comme micro-entrepreneurs dont 28 300 sont considérées comme actives dans le sens où elles ont déclaré un chiffre d'affaires au moins un trimestre dans l'année. C'est en Indre-et-Loire que la micro-entreprise est la plus implantée (rapportée à la population active). Elle est légèrement en retrait en Eure-et-Loir.

Ces nouveaux acteurs de l'économie locale exercent une palette d'activité extrêmement diversifiée, le plus souvent à proximité de leur clientèle. 43 % des micro-entrepreneurs sont artisans, 29 % sont commerçants et 28 % exercent une profession libérale.

3. Nombre de travailleurs indépendants en région Centre-Val de Loire depuis 2004 selon le statut (micro-entrepreneurs ou « classiques »)



Note de lecture : En 2017, la région comptait 97 700 travailleurs indépendants dont 35 800 micro entrepreneurs et 61 900 travailleurs indépendants classiques. Parmi ces derniers, 31 500 étaient déjà en activité avant 2009.

3. Les micro-entrepreneurs représentent un tiers des travailleurs indépendants

L'augmentation du nombre de micro-entrepreneurs a été très rapide jusqu'en 2011. Ce flux a accéléré la croissance des travailleurs indépendants qui sont passés de 78 000 en 2008 à 97 000 en 2012.

Depuis, le nombre de travailleurs indépendants stagne à près de 100 000 depuis 5 ans. On observe une forme de substitution progressive. Le nombre de non-salariés hors micro-entrepreneurs a reculé de 9 000 individus, passant à 62 000 fin 2017. La population des micro-entrepreneurs augmente d'autant pendant la même période, à un rythme qui s'est accéléré en 2017 (+10%).

Sur cette période, le nombre de micro-entrepreneurs augmente en moyenne de 6,7% par an pendant que celui des travailleurs indépendants « classiques » baisse de 2,6%. Parmi les travailleurs indépendants qui se sont installés depuis 2008, les micro-entrepreneurs représentent désormais la majorité (54% en 2017).

La forme classique est ainsi concurrencée par la micro-entreprise, mais aussi par l'installation en société par actions simplifiées (notamment SAS à associé unique ou unipersonnelles) qui est également très attractive (non présentée dans cette étude).

4. Une dynamique micro-entrepreneuriale qui se consolide

Le nombre d'immatriculations de micro-entrepreneurs se situe autour de 10 000 en moyenne depuis 2011, en mettant de côté les deux premières années qui suivent la mise en place du dispositif. Les radiations se situent à un niveau inférieur, de l'ordre de 7 000 à 8 000 depuis 2012. Le solde est donc nettement positif et atteint en 2017 son maximum depuis 6 ans (+3 100).

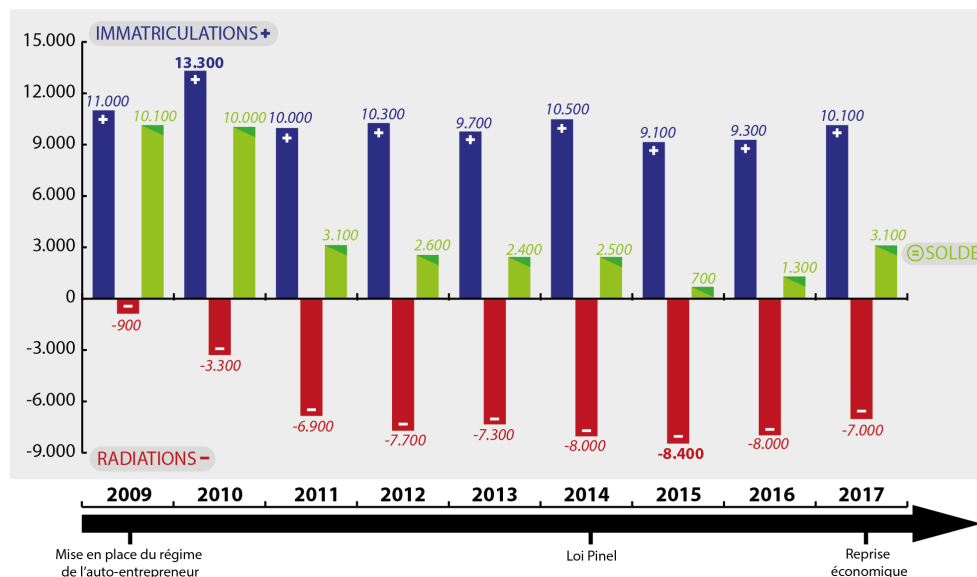
Parmi les micro-entrepreneurs radiés, rares sont ceux qui renoncent en raison d'un dépassement de seuil de chiffre d'affaires qui les feraient basculer dans la catégorie « classique ». Seuls 2% d'entre eux pensent être dans ce cas de figure dans l'année à venir d'après notre enquête réalisée en 2018. Les deux systèmes apparaissent peu perméables.

En une année, un quart des micro-entreprises se renouvelle. C'est ce qu'exprime le taux de rotation moyen (*) qui s'établit à 26% en 2017, inférieur au taux national (30%). Très élevé au démarrage, il était encore de 39% en 2012. Ce recul du taux de rotation indique une plus grande durabilité de la micro-entreprise. Fin 2017, les micro-entrepreneurs de la région étaient d'ailleurs installés depuis 3,4 ans en moyenne.

Par ailleurs, 60% des micro-entrepreneurs économiquement actifs ont généré un chiffre d'affaires au cours des quatre trimestres de 2017 (hors ceux qui se sont installés pendant l'année). Ils sont 15% à avoir fait une déclaration de chiffre d'affaires durant trois trimestres, 12% deux trimestres et 13% un seul trimestre.

(*) Le taux de rotation est égal à la somme des immatriculations et des radiations divisée par le nombre de ME à la fin de la période précédente, divisée par deux.

4. Nombre d'immatriculations et de radiations annuelles au régime de la micro-entreprise



2. Profil du micro-entrepreneur

1. Quatre micro-entrepreneurs sur dix sont des femmes

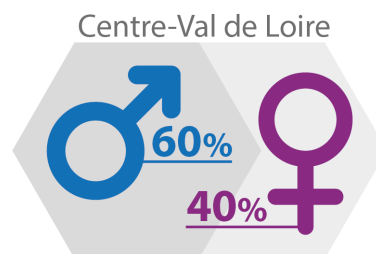
En Centre-Val de Loire, le profil des micro-entrepreneurs est légèrement différent des autres travailleurs indépendants. Il est également plus féminisé: 40% de femmes contre 35% pour les autres non-salariés, et plus jeune aussi. La moyenne d'âge est 45,4ans contre 47,3ans pour les autres travailleurs indépendants, la différence d'âge est plus marquée chez les hommes que chez les femmes.

La forme classique est plus retenue par les travailleurs indépendants de 45 à 60 ans, souvent installés depuis longtemps (avant la création du statut de la micro-entreprise). C'est nettement plus vrai pour les hommes. Pour les 40 et 60 ans, la part des micro-entrepreneurs parmi les travailleurs indépendants est de 23% des femmes contre 18% des hommes.

Dans cette tranche d'âge, les femmes représentent 44% des micro-entrepreneurs, alors qu'au-delà de 60ans, elles ne représentent plus que 33% des micro-entrepreneurs.

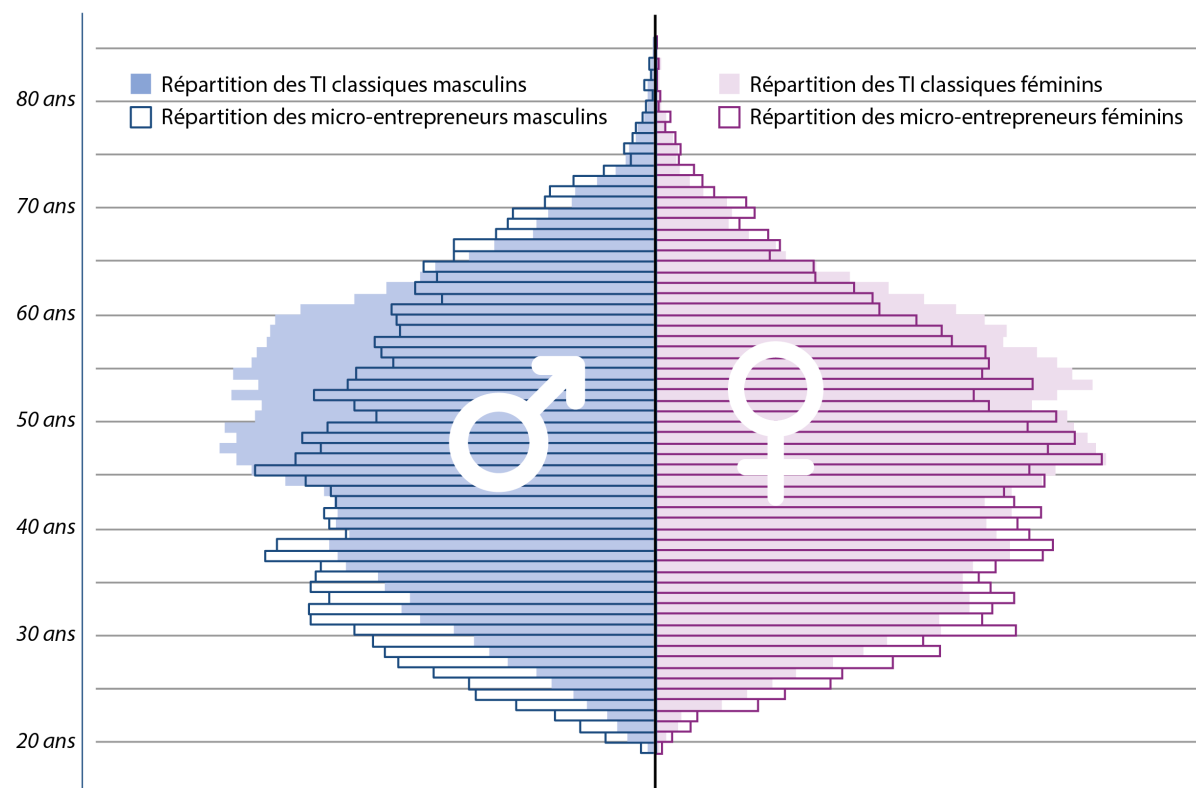
En revanche, le régime de la micro-entreprise séduit plus les jeunes. Les micro-entrepreneurs de moins de 30ans représentant 31% des travailleurs indépendants. C'est vrai aussi pour les personnes au-delà de 62ans puisqu'arrivent dans cette forme d'activité des personnes à la retraite s'installant en micro-entrepreneur. Ces derniers, souhaitant continuer leur activité et/ou compléter leur pension, représentent 22% des travailleurs indépendants.

1a. Répartition des micro-entrepreneurs par genre



Données TI classiques : Hommes 65% / Femmes 35%

1b. Répartition par âge et par genre des travailleurs indépendants (TI) classiques et des micro-entrepreneurs



Source: Urssaf Centre-Val de Loire - 2017

2. Un tremplin pour l'emploi quel que soit le niveau de diplôme ou d'expérience

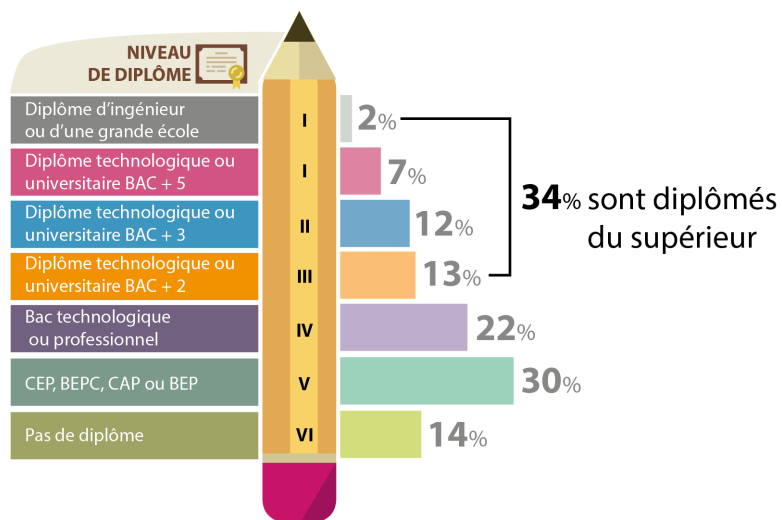
Le régime de la microentreprise apparaît favorable aux personnes peu ou pas diplômées qui souhaitent créer leur entreprise ou qui semblent en difficulté d'emploi : 52 % d'entre eux diplômés de niveau V ou IV ont créé une micro-entreprise, contre 48 % pour les créateurs d'entreprises classiques. De plus, à la création de leur entreprise 14% des micro-entrepreneurs n'étaient titulaires d'aucun diplôme, contre 12,5 % des créateurs classiques.

En revanche, les micro-entrepreneurs de la région sont légèrement moins diplômés du supérieur que l'ensemble des créateurs d'entreprises classiques : 34 % d'entre eux possèdent un diplôme de niveau bac +2 ou plus, contre 39 % des autres créateurs classiques.

De plus, huit micro-entrepreneurs sur dix disposent d'une expérience dans le domaine d'activité de leur entreprise. Parmi eux un tiers ont plus de 10 ans d'expérience. *A contrario*, 22 % des micro-entrepreneurs montent leur projet sans aucune expérience préalable.

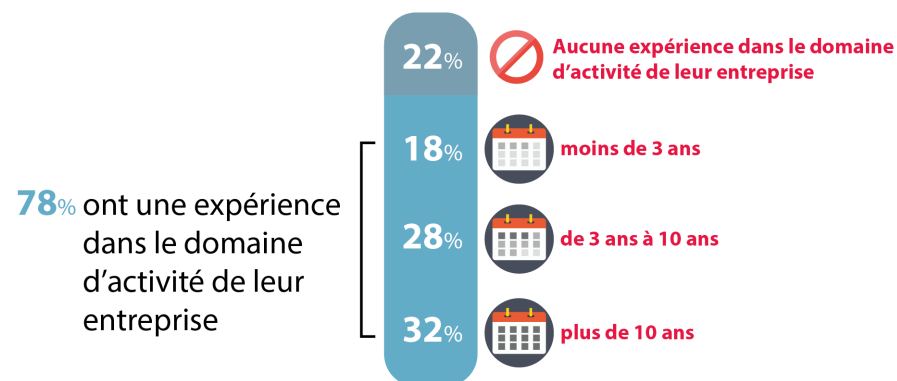
De fait, quelque soit le niveau de diplôme ou l'expérience professionnelle acquise préalablement, la simplification qu'offre le régime de la micro-entreprise permet de donner aux futurs micro-entrepreneurs une véritable opportunité d'accès à l'emploi.

2a. Niveau de diplôme des micro-entrepreneurs au moment de la création de leur activité



Source : Insee - Sine - 2014

2b. Expérience des micro-entrepreneurs préalablement à la création de leur activité



Source : Insee - Sine - 2014

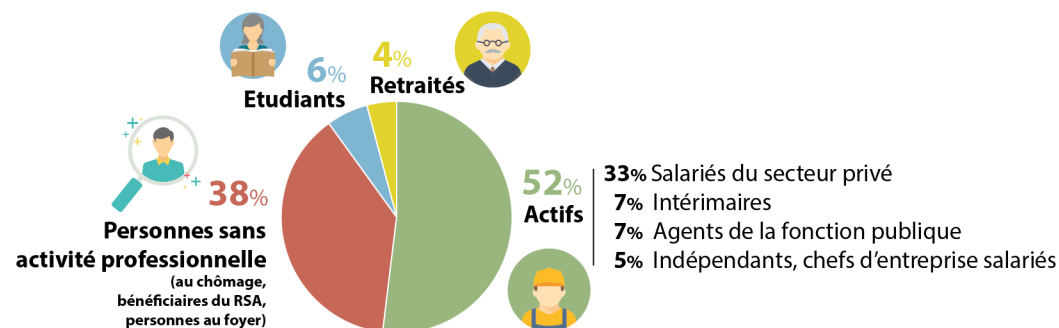
3. La moitié des micro-entrepreneurs exerçaient déjà une activité

Avant de créer leur entreprise, 52% des micro-entrepreneurs étaient déjà des actifs occupés : 33% d'entre eux étaient salariés du secteur privé, 19% salariés de la fonction publique, intérimaires ou déjà indépendants.

Plus d'un tiers des micro-entrepreneurs étaient préalablement sans activité. Dans cette population, on compte surtout des personnes entre 30 et 60 ans au chômage, bénéficiaires du RSA ou des personnes au foyer.

A noter que 6% des créateurs de micro-entreprises sont des étudiants qui se lancent dans l'entrepreneuriat en parallèle de leurs études.

3. Catégorie socio-professionnelle des micro-entrepreneurs avant le démarrage de leur activité



Source : Insee - Sine - 2014

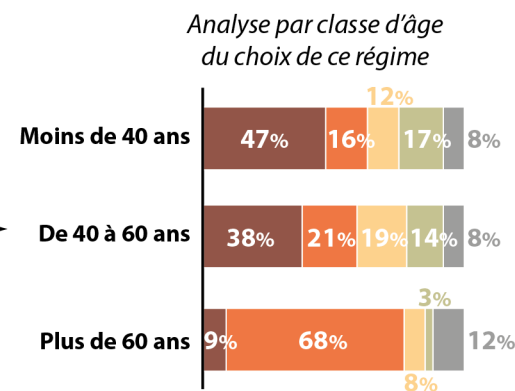
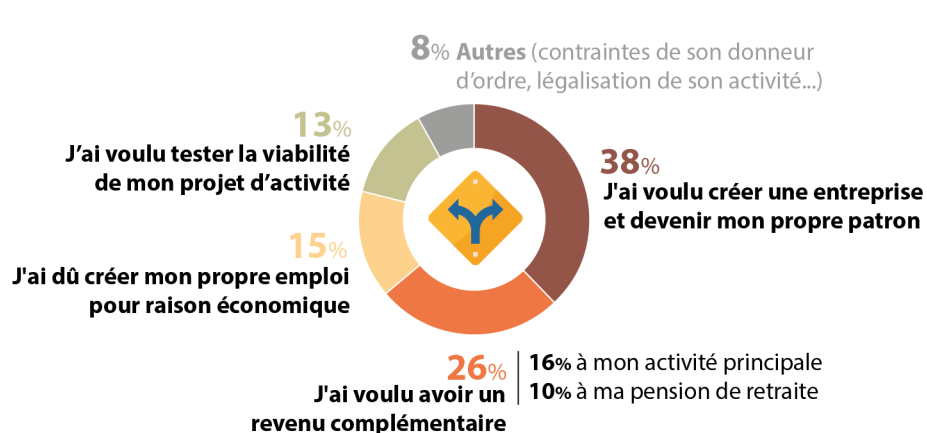
4. Devenir son propre patron, motivation première des créateurs de micro-entreprise

Pour les micro-entrepreneurs de la région, deux raisons principales ont motivé le choix du régime de la microentreprise :

- Créer son entreprise et devenir son propre patron (38%). Ces choix sont faits majoritairement par les moins de 60 ans : 64% des moins de 40 ans, 52% des micro-entrepreneurs âgés de 40 et 60 ans.
- Disposer d'une activité de complément (26%). Un micro-entrepreneur sur quatre a créé une activité pour avoir un revenu supplémentaire, 68% des plus de 60 ans pour un complément de retraite. Pour les 40-60 ans, il s'agit d'avoir un complément de revenu d'activité.

L'enquête montre également que 15% des répondants déclarent avoir eu besoin de créer leur propre emploi pour raison économique. Enfin, la possibilité de tester la viabilité de son projet d'activité est mise en avant par 13% des micro-entrepreneurs.

4. Principales motivations expliquant le choix de ce régime par les micro-entrepreneurs



Source : Enquête partenariale - 2018

5. L'expression d'un besoin d'accompagnement pour les créateurs

Les micro-entrepreneurs n'indiquent pas de difficultés majeures lors de la création de leur entreprise. Cependant, certains d'entre eux ont pu ressentir un manque d'accompagnement en particulier en matière de formalités administratives, de législation, mais aussi pour trouver des conseils facilitant leurs démarches.

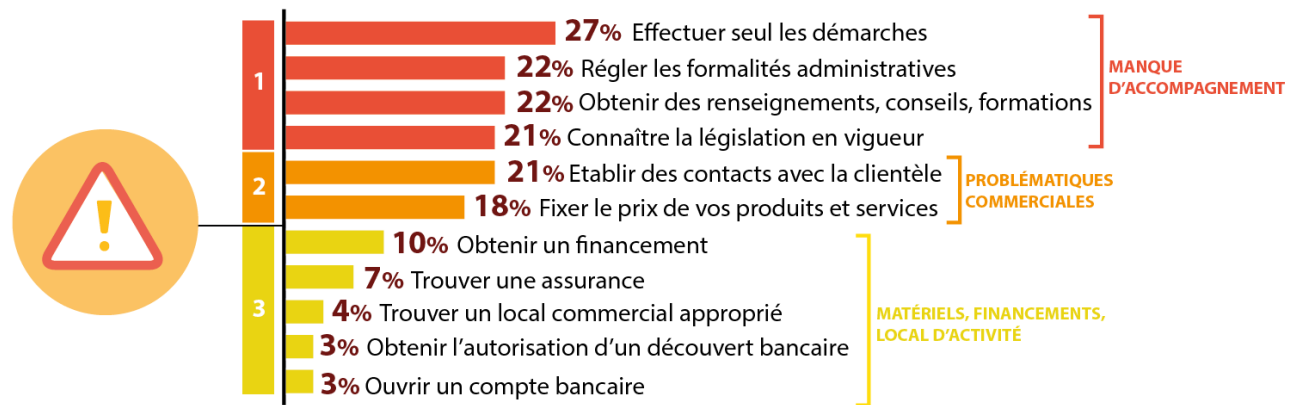
Depuis l'enquête Sine réalisée en 2014, qui soulignait ce sentiment, le dispositif micro-entrepreneur s'est encore simplifié. Désormais, de nombreux sites ou pages web proposent des informations fiables pour créer sa micro-entreprise, des offres d'accompagnement et des formations spécifiques.

De nombreux sites web proposent des conseils ou des services dédiés :

- les organismes publics (service-public.fr, economie.gouv.fr, Guichet-entreprise.fr, Urssaf.fr) ou consulaires (CCI, CMA),
- les opérateurs associatifs (Fédération des auto-entrepreneurs par exemple) ou privés

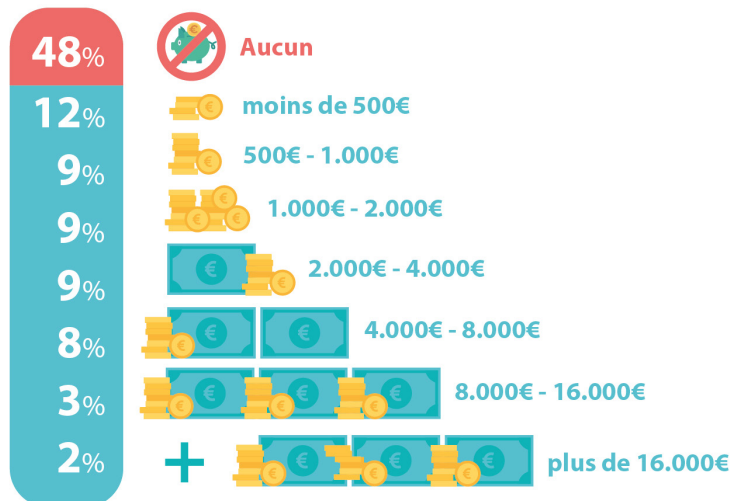
Pour répondre à l'isolement ressenti par certains micro-entrepreneurs, l'offre d'information disponible en ligne pourrait être complétée d'un accompagnement personnalisé du créateur. Néanmoins, ce recours engendre nécessairement des dépenses avant la création de l'activité, ce qui explique que la plupart des micro-entreprises préfèrent s'en priver. Depuis la loi Pacte, les micro-entrepreneurs artisans n'ont plus l'obligation de suivre un Stage Préalable à l'Installation (SPI).

6. Difficultés rencontrées par les micro-entrepreneurs pour créer leur activité



Source: Insee - Sine - 2014

7. Capital initial des micro-entrepreneurs au moment du lancement de leur activité



Source: Insee - Sine - 2014

6. Un micro-entrepreneur sur deux a débuté son activité sans aucun capital

Les moyens financiers engagés par les micro-entrepreneurs au moment de la création sont faibles. La moitié d'entre eux ne disposaient d'aucun capital de départ et 21 % ont engagé moins de 1 000 €.

Seuls 5 % des micro-entreprises ont démarré leur activité avec un capital supérieur à 8 000 € alors que la moitié des entreprises classiques sont dans cette situation. L'absence d'investissements importants des créateurs de micro-entreprises peut s'expliquer par la prééminence de « prestataires de services » ne nécessitant pas d'achat en équipements important. L'acquisition de matériels lourds pour la production par exemple ou le recours à des locaux professionnels sont des problématiques qui concernent rarement les micro-entreprises.

Quatre micro-entreprises sur dix ont fait appel à un dispositif d'aide publique ACCRE ou NACRE (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises).

À noter: à partir du 1^{er} janvier 2019, le dispositif ACCRE rebaptisée « Exonération de début d'activité » permettra à tous les créateurs de micro-entreprise de bénéficier d'une réduction, voire d'une suppression des cotisations sociales.

3. L'activité des micro-entreprises régionales

1. Une forte proportion de micro-entrepreneurs travaille moins de 30 heures par semaine

Six créateurs de micro-entreprises sur dix considèrent qu'ils exercent une activité permanente (indépendamment du nombre d'heures de travail effectuées). D'ailleurs, pour un micro-entrepreneur sur deux, il s'agit d'une activité complémentaire avant ou après un autre emploi ou pendant les week-ends voire les vacances (figure 1a).

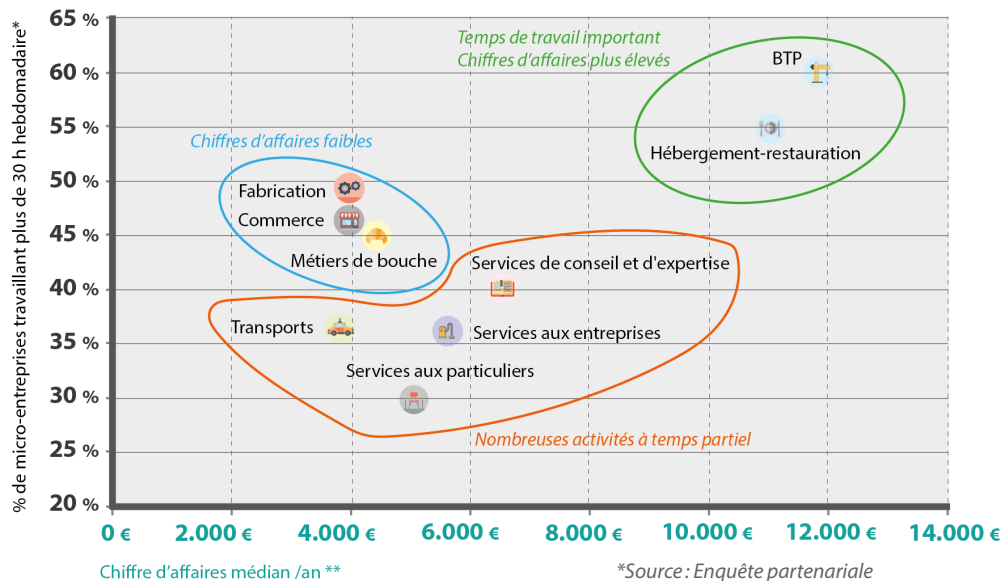
La micro-entreprise recouvre une diversité de mode d'exercice. Plus d'un tiers des micro-entrepreneurs déclarent travaillé plus de 10 heures par semaine au titre de cette activité, alors qu'ils sont 40% à déclarer plus de 30 heures par semaine.

Toutefois des fortes disparités existent entre les secteurs d'activité. Plus de la moitié des micro-entrepreneurs du BTP et de l'hébergement-restauration travaillent plus de 30 heures par semaine. Dans l'hébergement-restauration, 22% déclarent même travailler plus de 60h. Ces deux activités produisent d'ailleurs les chiffres d'affaires les plus importants, avec un chiffre d'affaires médian d'environ 11 000€ annuel (figure 1b et 1c).

La fabrication, le commerce et les métiers de bouche génèrent des activités à temps plein (>30h) pour 45 à 50% des micro-entrepreneurs, mais avec des chiffres d'affaires beaucoup plus faibles. Le chiffre d'affaires médian se situe à environ 4 000€ (figure 1b et 1c).

Pour les services aux particuliers comme aux entreprises, l'activité des micro-entrepreneurs est souvent annexe et plus de 40% l'exercent moins de 10 heures par semaine.

1b. Répartition des micro-entrepreneurs avec une forte activité par chiffre d'affaires médian

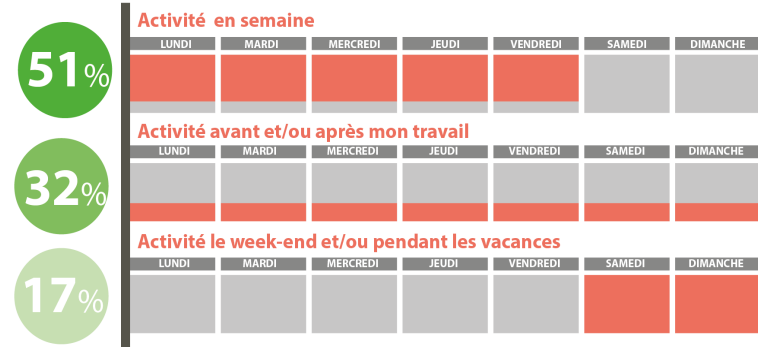


*Source: Enquête partenariale

**Source: Données Urssaf

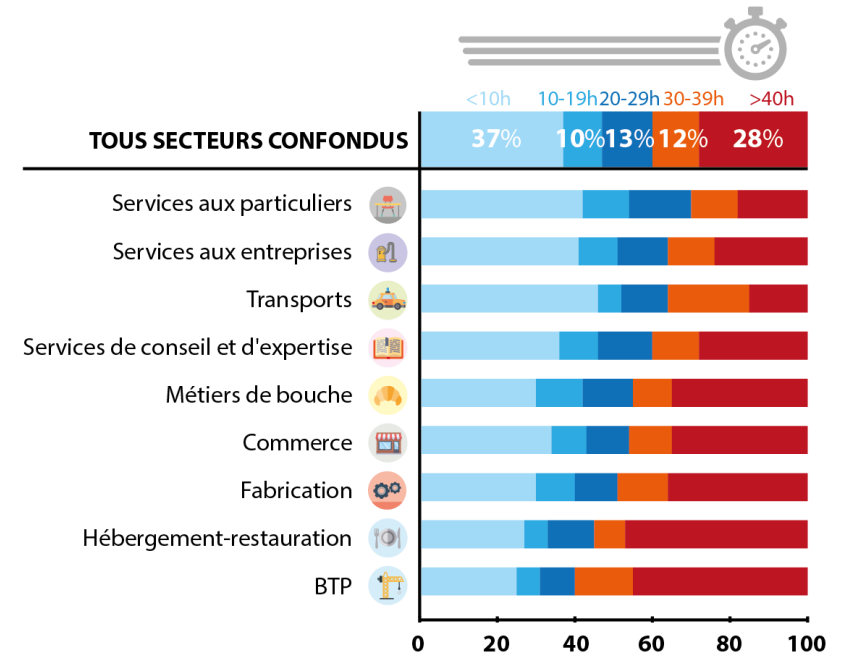
Lecture: En 2017, les micro-entrepreneurs proposant des services aux particuliers ont un chiffre d'affaires médian de 5 000€ et 30% d'entre eux déclarent travailler plus de 30 heures par semaine.

1a. Organisation du temps de travail des micro-entrepreneurs



Source: Insee - Sine - 2014

1c. Temps de travail hebdomadaire des micro-entrepreneurs par secteur d'activité



Source: Enquête partenariale - 2018

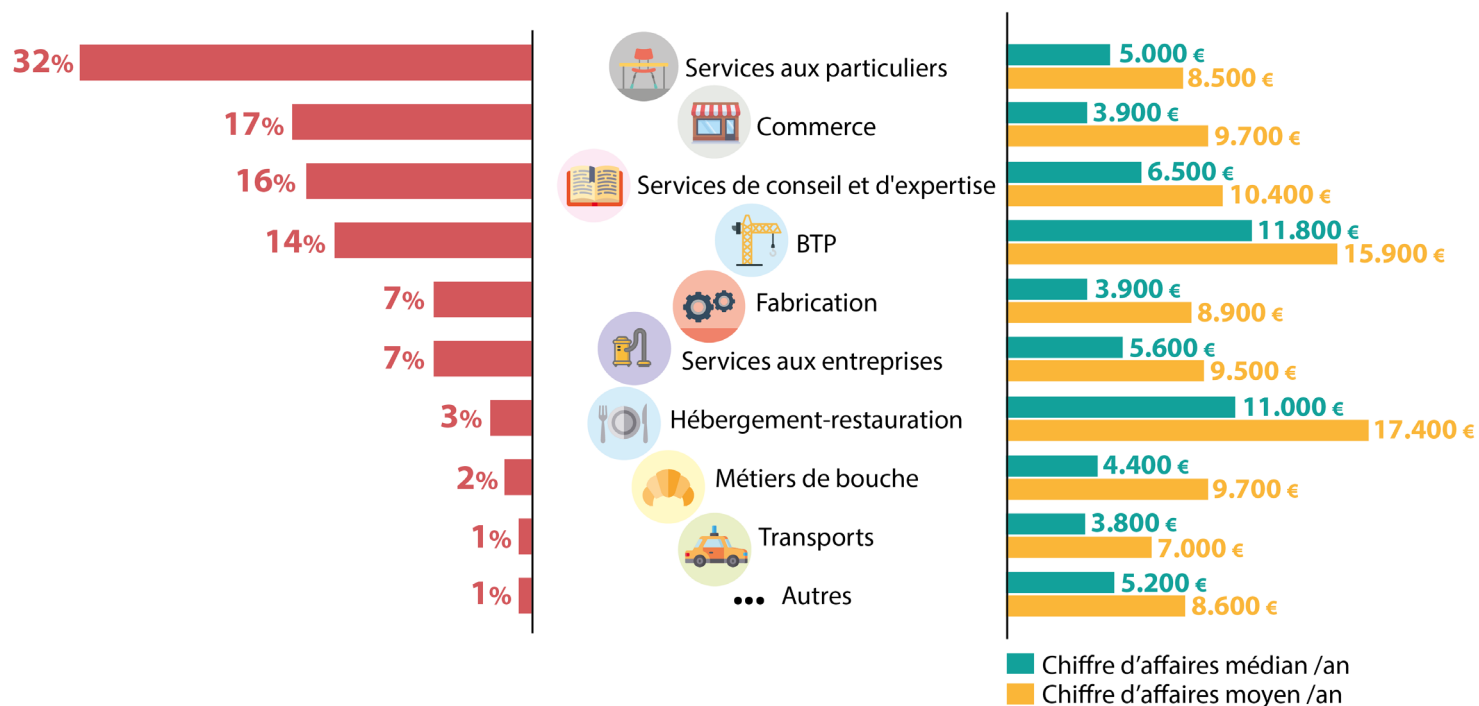
2. Des chiffres d'affaires plutôt faibles

Près de huit micro-entreprises sur dix sont concentrées dans quatre secteurs d'activité : services aux particuliers (32%), commerce (17%), services de conseil et d'expertise (16%), bâtiment et travaux publics (14%). Le BTP et la restauration-hébergement génèrent les chiffres d'affaires les plus substantiels. A l'inverse, le chiffre d'affaires de nombreux micro-entrepreneurs du commerce est faible. Les ventes annuelles d'un sur deux d'entre eux sont inférieures à 4 000€.

Sur les 35 800 personnes inscrites comme micro-entrepreneurs, 7 500 n'ont déclaré aucun chiffre d'affaires sur l'année. Soit ils n'ont pas encore débuté ni facturé leur activité, soit leur activité est mise en sommeil. Après deux années sans chiffre d'affaires, ils sont automatiquement radiés du dispositif. Plus d'un tiers des micro-entrepreneurs restant génèrent un chiffre d'affaires annuel très faible, inférieur à 3 000€. En revanche, un quart dégage un chiffre d'affaires supérieur à 15 000€, soit en 2017 environ 7 200 individus en Centre-Val de Loire.

Seuls 500 micro-entrepreneurs (1,5%) dépassent un chiffre d'affaires de 50 000€, pour l'essentiel dans le BTP, la restauration-hébergement mais aussi le commerce non alimentaire. Très peu de micro-entrepreneurs s'approchaient du seuil de chiffre d'affaires autorisé (élevé à 170 000€ en 2018 pour les activités de vente de marchandises, de vente à consommer sur place et de fourniture de logement et 70 000€ pour les services). Début 2018, cette modification a entraîné le basculement de 300 travailleurs indépendants classiques qui ont préféré opter pour la micro-entreprise.

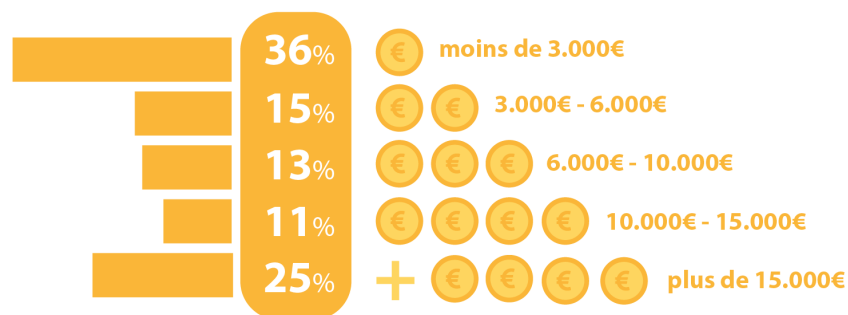
2a. Répartition des micro-entrepreneurs par secteur d'activité et par chiffre d'affaires généré



Lecture : 32% des microentrepreneurs de la région exercent une activité de service aux particuliers. Leur chiffre d'affaire moyen est de 8 500€. 50% d'entre eux touchent moins de 5 000€ (et autant touchent plus)

Médiane : La médiane est la valeur qui sépare la population en 2 groupes égaux. 50% de la population est en dessous de cette valeur, et 50% au dessus.

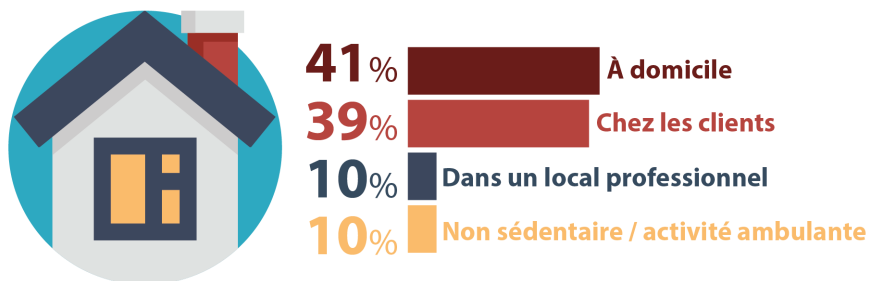
2b. Répartition des micro-entrepreneurs actifs en fonction du chiffre d'affaires généré



Chiffre d'affaires moyen /an

Source : Urssaf Centre-Val de Loire - 2017

2. Lieu d'activité des micro-entrepreneurs



Source : Insee - Sine - 2014

3. Particuliers et entreprises forment la clientèle privilégiée des micro-entreprises

Le portefeuille client des micro-entreprises est composé majoritairement de particuliers. Plus de trois quarts des chefs d'entreprises sont dans cette situation. Ils sont même 42 % à avoir une clientèle exclusivement constituée de particuliers.

Les professionnels constituent la deuxième clientèle des micro-entreprises. Plus de la moitié (53 %) des micro-entrepreneurs affichent une dépendance plus ou moins forte vis à vis d'autres entreprises. Cette activité de sous-traitance pour le compte d'autres professionnels peut être dans certains cas de figure, une forme de salariat déguisé. Pour s'affranchir des cotisations patronales, des entreprises classiques font le choix de recourir à temps plein à des micro-entrepreneurs au lieu de les salarier, ce qui s'apparente à une fraude. D'après notre enquête, une micro-entreprise sur cinq travaille exclusivement pour le compte de professionnels (parfois un client unique).

Enfin, les micro-entreprises proposent peu leurs services aux collectivités publiques (17 % des micro-entreprises) dans la mesure où il s'agit d'un marché assez fermé. Pour les prestations plus importantes, les procédures des marchés publics verrouillent en partie l'accès aux micro-entreprises qui ne sont pas suffisamment armées pour faire face aux appels d'offre et aux volumes induits par la plupart des commandes publiques.

4. Neuf micro-entrepreneurs sur dix n'ont pas de local professionnel

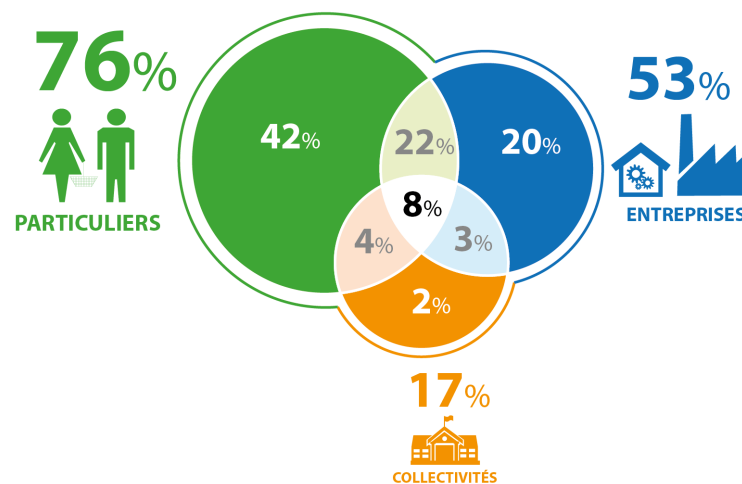
Ils sont près de la moitié (49 %) à n'avoir pas d'implantation professionnelle fixe, en exerçant chez la clientèle (39 %) ou sur des lieux temporaires (10 %) notamment sur les places des marchés.

Les micro-entrepreneurs sont nombreux à utiliser leur propre logement (41 %), tandis que le recours à des locaux professionnels est plutôt rare (10 %).

Au vu des usages des micro-entrepreneurs, les dépenses dédiées à leurs locaux d'activités sont manifestement marginales. Ces pratiques favorisent une grande souplesse de fonctionnement dans la gestion de l'activité du micro-entrepreneur. Toutefois, il peut aussi s'agir d'un choix contraint lié à une faible capacité de financement.

3. Clientèle des micro-entrepreneurs

Dans le portefeuille client, on trouve :



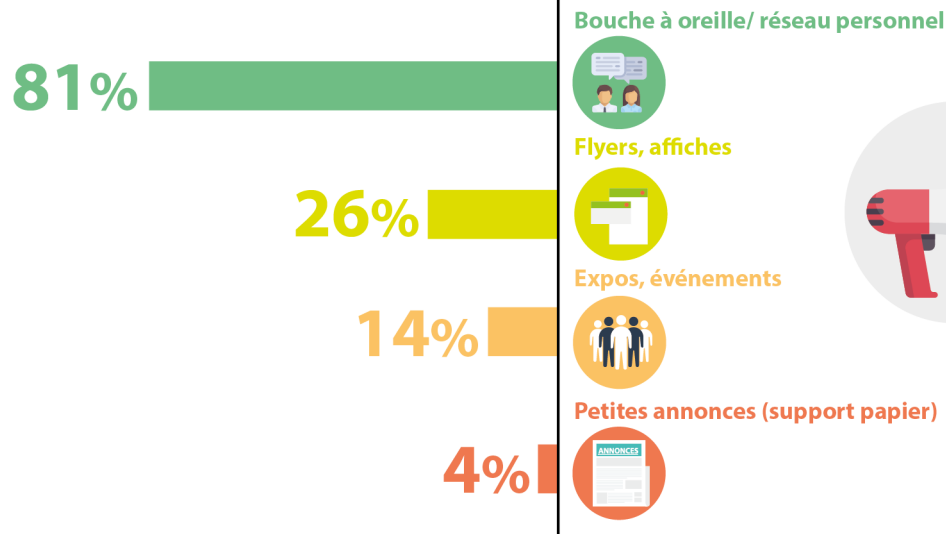
Source : Enquête partenariale - 2018

5. Une promotion largement dépendante de leur réseau personnel et des recommandations de leur clientèle

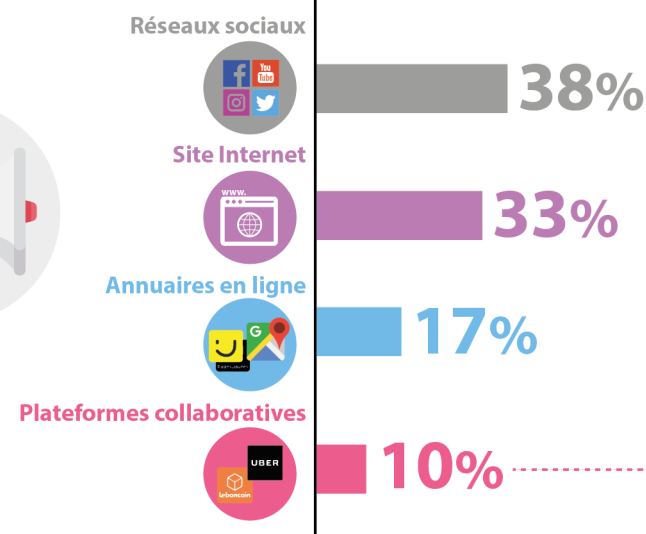
Malgré la place grandissante des moyens de communication digitaux, le bouche-à-oreille demeure une forme de promotion largement utilisée par les micro-entreprises (huit sur dix). En complément, 92% des micro-entreprises utilisent au moins un moyen de communication numérique. Mais il existe un fort cloisonnement entre les solutions utilisées : réseaux sociaux (38%), site internet (33%), annuaires en ligne (17%), plateformes collaboratives (10%). Ces entrepreneurs favorisent une forme de marketing web « mono-canal ». Les raisons peuvent être diverses : le temps nécessaire pour alimenter plusieurs supports digitaux en contenus ou le coût engendré par la mise en place de solutions techniques plus lourdes (site web) que d'autres (réseaux sociaux). Si plus d'un tiers des micro-entreprises ont recours aux réseaux sociaux, au moyen d'une page facebook par exemple, ils n'ont que rarement en parallèle un site internet ou un compte sur une plateforme collaborative.

3. Utilisation des moyens de communication par les micro-entreprises

Moyens de communication classiques



Moyens de communication numériques

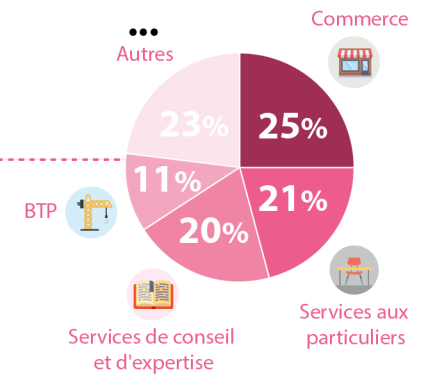


Source : Enquête partenariale - 2018

Plateformes collaboratives

L'utilisation des plateformes collaboratives (type Allovoisins, Le bon coin, Deliveroo...) apparaît minoritaire chez les micro-entrepreneurs (10% d'utilisateurs). Parmi ces utilisateurs, seul un quart génère plus de 50% de son chiffre d'affaires par leur intermédiaire. Neuf utilisateurs sur dix déclarent cibler les particuliers et quatre sur dix aussi les professionnels.

Répartition par secteur d'activité



4. Analyse territoriale

1. Six départements aux profils relativement proches mais avec quelques spécificités

Au sein de la région, le profil des micro-entrepreneurs est proche dans chacun des départements. Il est d'ailleurs assez analogue au profil des micro-entrepreneurs de Province. Il ressort toutefois quelques nuances entre les six départements.

2. La région Ile-de-France, très particulière, oriente la vision de la micro-entreprise

Les micro-entreprises de la région Centre-Val de Loire ont un profil proche de l'ensemble de la Province. Seule particularité, le taux de féminisation est plus faible (40,5 % contre 44,6 %). On relève également une légère surreprésentation des micro-entrepreneurs de plus de 60 ans (16,0 % contre 14,1 %).

En revanche, la région Ile-de-France se distingue fortement de la nôtre et du reste de la métropole. On y compte nettement plus de professions libérales (50,5 % contre 29,3 % en Province), dans les activités de conseils et expertise telles que designer, conseil aux entreprises en gestion, en communication, en relations publiques avec des chiffres d'affaires élevés.

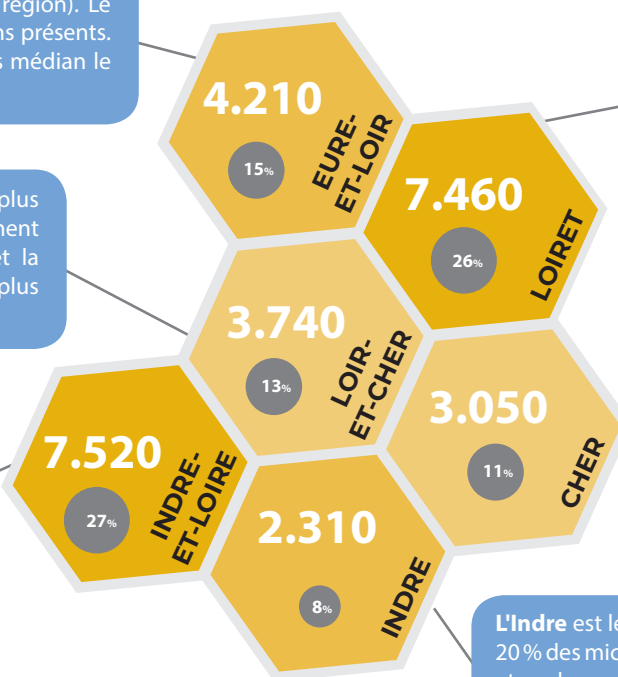
Un autre profil ressort très nettement : les activités de transports de personnes (VTC notamment) et de livraison à domicile. Les livraisons à domicile sont exercées pour l'essentiel par des jeunes, le plus souvent des hommes, avec des chiffres d'affaires faibles. Ces deux activités sont sept à huit fois surreprésentées en région parisienne et s'accompagnent pour beaucoup de liens avec des plateformes en pleine croissance et souvent médiatiquement mises en avant. Or ces activités ne regroupaient encore que 150 micro-entrepreneurs en 2017 en région Centre-Val de Loire.

Les données détaillées sont disponibles en annexe de la publication

C'est en **Eure-et-Loir** que les micro-entrepreneurs sont les moins nombreux en proportion de la population active (2,1 % contre 2,4 % en région). Le commerce, les métiers de bouche et la restauration y sont moins présents. Le département se distingue également par le chiffre d'affaires médian le plus élevé (6 300 € par an).

Dans le **Loir-et-Cher**, la proportion de commerçant est la plus élevée (34 % contre 29 % au niveau régional), notamment le commerce ambulant, de même que l'hébergement et la restauration. Le taux de féminisation est également le plus faible (37 %).

L'**Indre-et-Loire** est le département le plus atypique, les micro-entrepreneurs y sont plus présents rapportés à la population active (2,7 % contre 2,4 % en région). On compte nettement plus de professions libérales (34 % contre 28 % en région), de femmes (41 %), mais aussi plus de jeunes, pour un chiffre d'affaires médian supérieur de 19 % à la région. Les services d'expertise et de conseils sont surreprésentés (immobilier, enseignement, santé). En revanche, le commerce de détail est moins présent.



Dans le **Loiret**, on compte plus de jeunes micro-entrepreneurs (15 % de moins de 30 ans), légèrement plus d'hommes, les commerçants sont surreprésentés, notamment dans le commerce de gros. En revanche, les restaurateurs et les agents immobiliers sont moins nombreux.

Les micro-entrepreneurs de l'artisanat du **Cher** sont les plus nombreux en proportion (50 % contre 43 % dans la région), travaillant notamment dans le BTP et dans les métiers de bouche. Le chiffre d'affaires médian annuel y est nettement plus faible (4 800 € contre 5 400 €) en raison de la faible proportion de professions libérales, exerçant des activités de conseils et d'expertise (enseignement, design, conseil aux entreprises notamment).

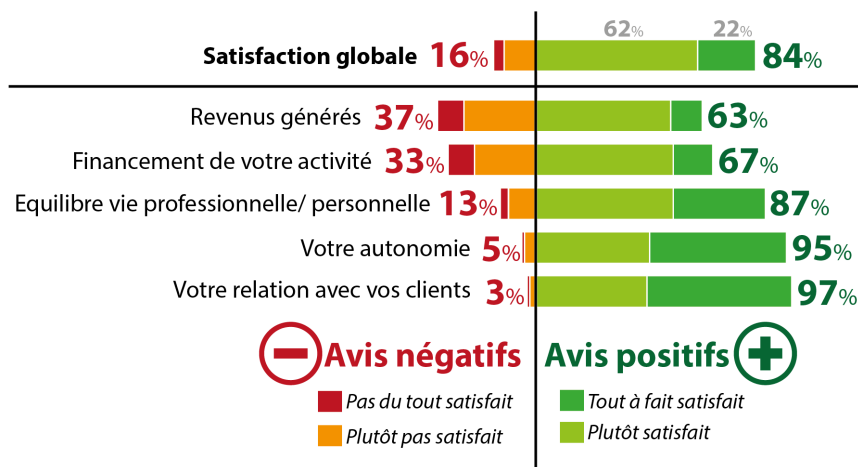
L'**Indre** est le département où la micro-entreprise séduit le plus les séniors. 20 % des micro-entrepreneurs ont plus de 60 ans (contre 15 % pour la région) et seulement 11 % ont moins de 30 ans. On compte moins de professions libérales, mais la fabrication artisanale, l'hébergement-restauration, et les activités de nettoyage sont plus fréquemment recensés. C'est dans ce département que le chiffre d'affaires médian annuel est le plus faible (4 400 €).

0.000 Effectifs de micro-entreprises en 2017

0% Répartition par département des effectifs de micro-entreprises en 2017

5. Satisfaction et perspectives des micro-entrepreneurs

1. Niveau de satisfaction des micro-entrepreneurs vis à vis de leur activité



Source: Enquête partenariale - 2018

2. Poursuivre le développement de leur activité

Près de neuf micro-entreprises sur dix affichent très clairement la volonté de continuer leur activité dans les années à venir. Ce résultat est cohérent avec les très bons taux de satisfaction observés auprès des micro-entreprises.

En revanche, 12% des micro-entreprises ont prévu d'arrêter définitivement leur activité. Ce choix semble le plus souvent dicté par l'échec de leur expérience entrepreneuriale (absence de viabilité de l'activité).

Seuls 2% des micro-entrepreneurs déclarent vouloir quitter ce régime suite au dépassement du seuil de chiffre d'affaires autorisés. D'une certaine manière, ils s'agit des « pépites » qui ont tiré partie des facilités de la formule pour grandir et rejoindre les rangs des entreprises classiques. Leur faible nombre montre le peu de perméabilité entre les deux régimes.

Par ailleurs, les micro-entrepreneurs sont peu demandeurs d'accompagnement par leurs réseaux consulaires (CCI ou CMA). Seuls 17% ont exprimé ce besoin. D'une part, ce constat reflète sans doute de leur part une volonté d'autonomie et d'indépendance dans la marche de leur entreprise. D'autre part, les prestations des chambres consulaires ne sont pas forcément conçues pour des entreprises générant des chiffres aussi faibles ou des activités de complément.

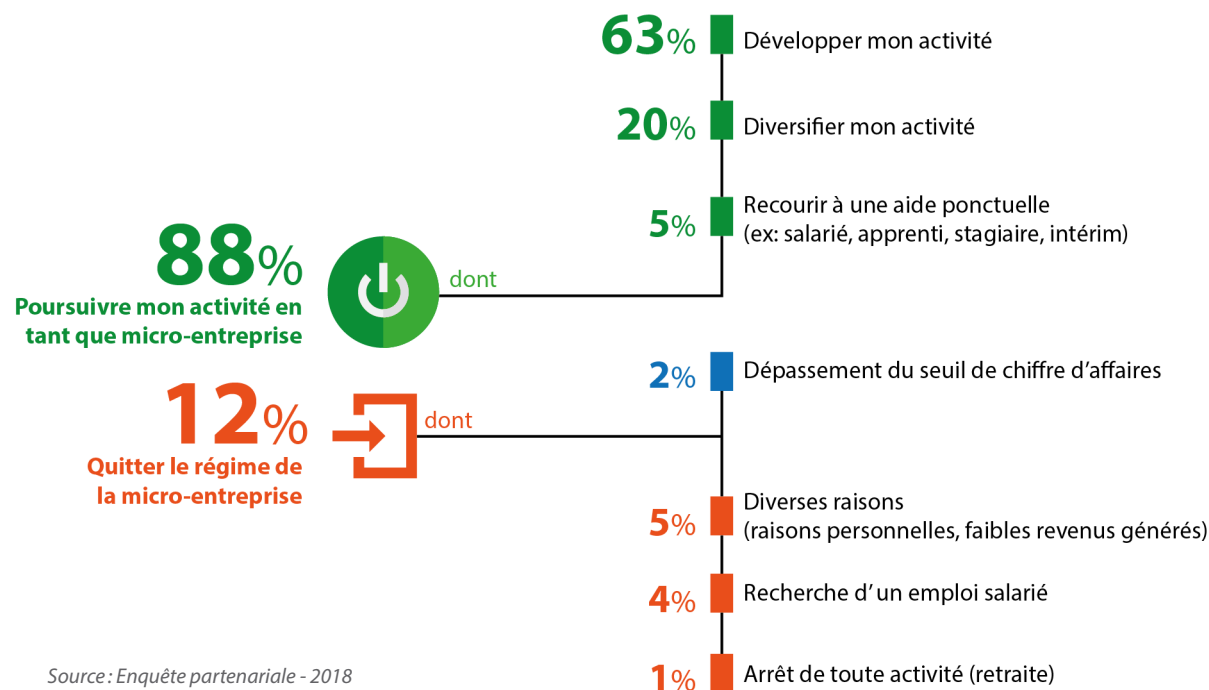
1. Des entrepreneurs satisfaits de leur indépendance mais moins de leurs revenus

Le bilan dressé par les micro-entrepreneurs sur leur statut est enthousiaste : 84 % en sont satisfaits (22 % sont même pleinement satisfaits). Ce sont parmi ceux qui déclarent le moins d'heures hebdomadaires (<5h) et le plus d'heures (plus de 60h) que l'on trouve les plus fortes insatisfactions mais à un niveau encore limité (26% et 19%). Ce ressenti met en avant que les faibles horaires hebdomadaires sont plus souvent choisis que subis.

Pourtant, une part importante des micro-entrepreneurs sont insatisfaits de la faiblesse des revenus générés par leur activité (37%) mais aussi des difficultés pour trouver des capitaux et dégager une trésorerie (33%)

En revanche, ils plébiscitent dans cette forme d'activité l'autonomie (95%) qu'elle leur prodigue et une excellente relation avec leur clientèle (97%). La micro-entreprise, qui s'exerce souvent à domicile à des horaires choisis, leur permet un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle très apprécié (87%).

2. Perspectives d'évolution des micro-entrepreneurs



Source: Enquête partenariale - 2018

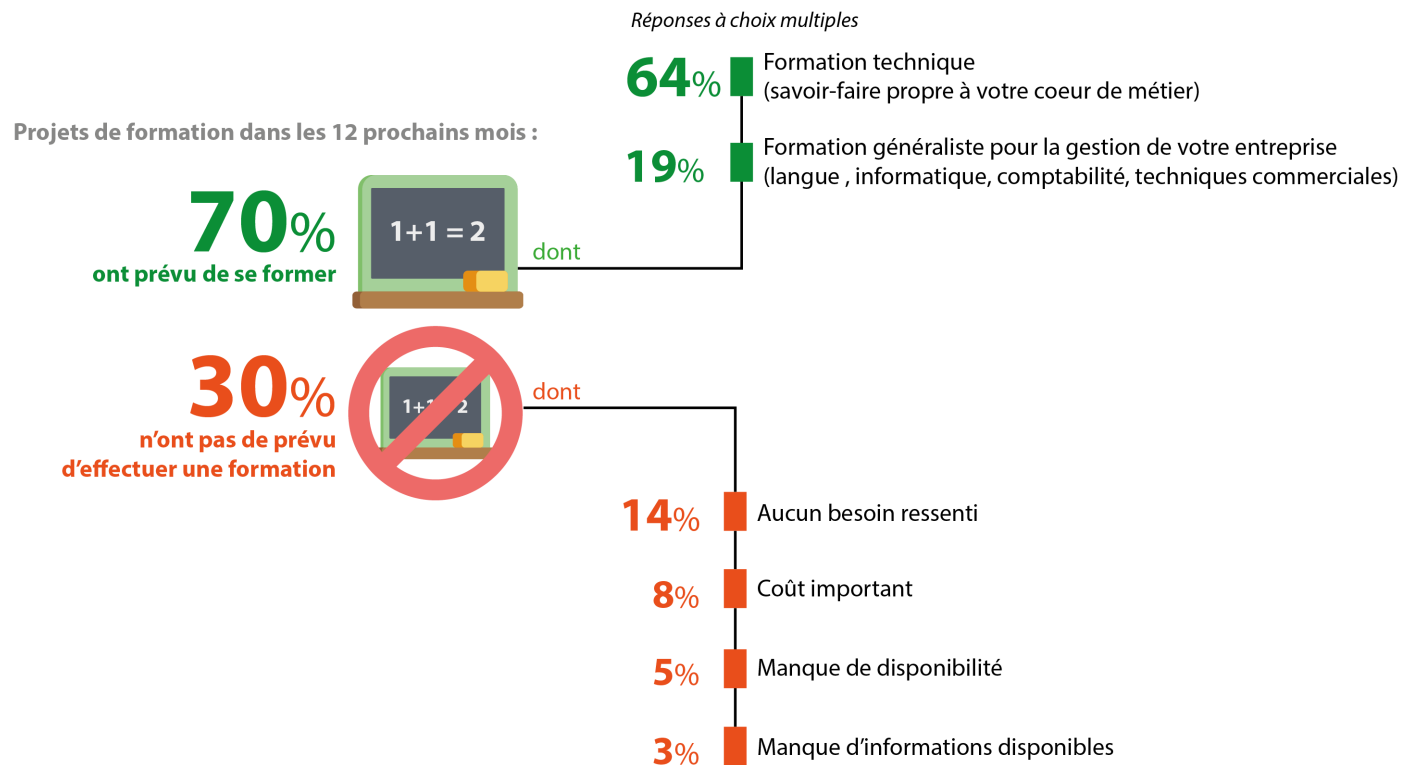
3. Une appétence à la formation orientée «métiers»

Depuis le 1er janvier 2011, les auto-entrepreneurs doivent cotiser à la formation professionnelle. Ils sont affiliés à un organisme collecteur et à un fonds d'assurances formation (FAF) qui octroie une aide financière.

L'affiliation dépend du statut administratif: l'Agefice pour les activités commerciales, le FIFPL pour les professions libérales, et le Conseil de la Formation pour les artisans. La cotisation pour la formation professionnelle est basée sur un pourcentage du chiffre d'affaires.

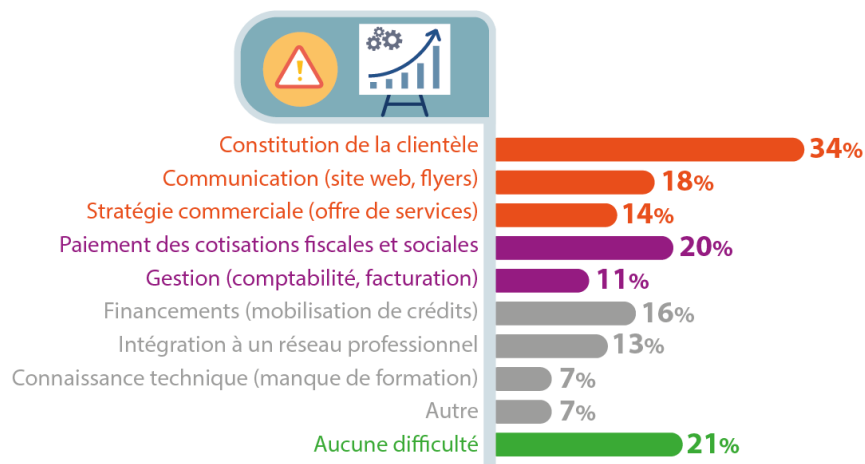
Au vu des réponses collectées lors de notre enquête, les besoins en formation des micro-entrepreneurs sont manifestes (70% des répondants). Pour neuf micro-entrepreneurs sur dix, ces attentes concernent une formation technique. En l'absence de réseau professionnel pour mettre à jour leurs compétences, ils se retrouvent isolés face à leurs besoins de formation.

3. Projets de formation des micro-entreprises



Source : Enquête partenariale - 2018

4. Les difficultés rencontrées par les micro-entrepreneurs dans leur activité



Source : Enquête partenariale - 2018

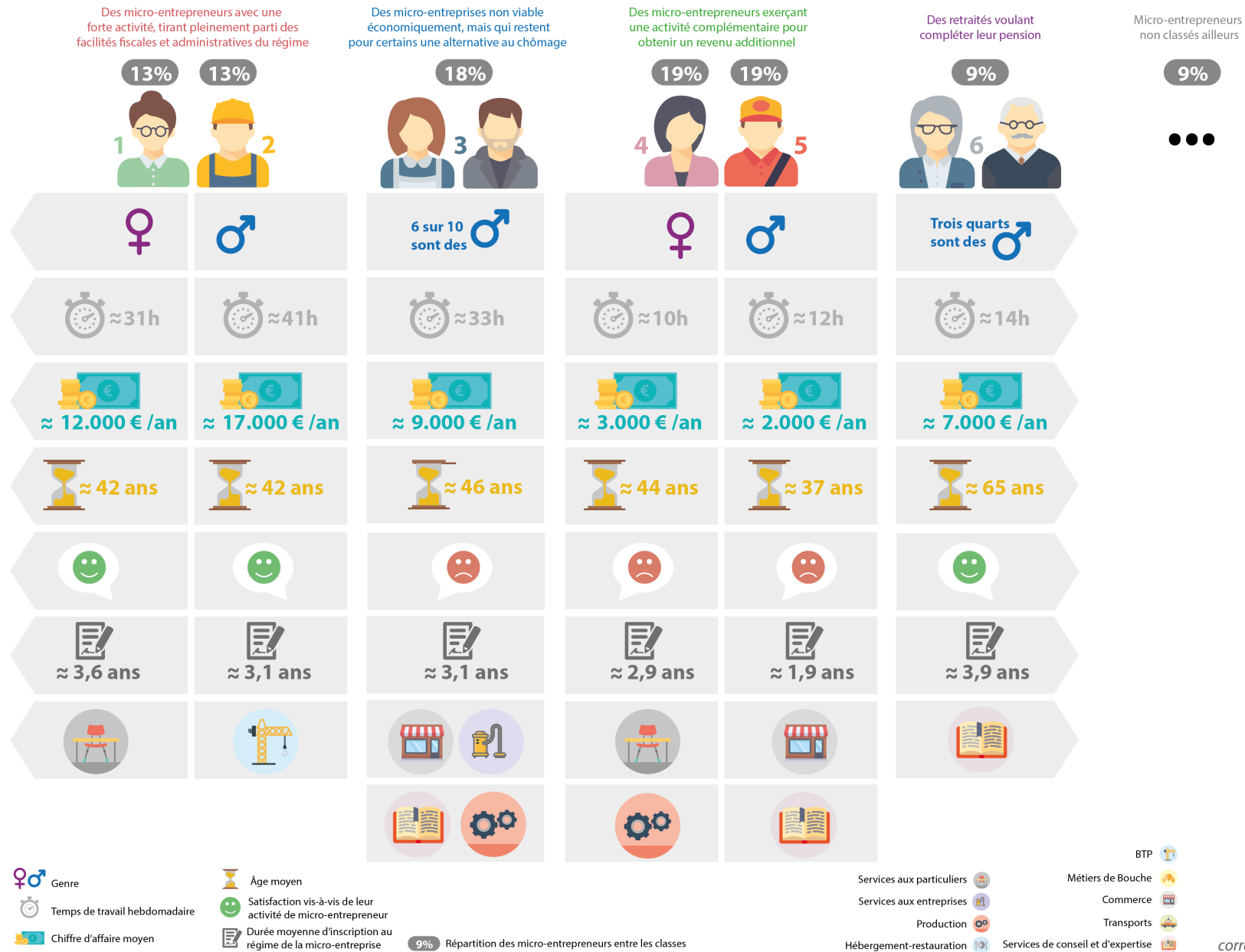
4. Trouver sa clientèle, principal frein au développement de leur activité

Après leur installation, huit micro-entrepreneurs sur dix expriment au moins une difficulté dans le développement et la conduite de leur activité.

Un tiers d'entre eux a du mal à constituer sa clientèle. Ils pâtissent de la faible structuration de leur activité. C'est plus fréquent dans les activités de fabrication, d'expertise/conseil ou de service aux particuliers, pour les femmes et moins marqué chez les plus de 60 ans. Cette difficulté est encore soulignée par un quart des micro-entrepreneurs installés depuis 5 ans ou plus.

Les six profils type de micro-entrepreneurs en Centre-Val de Loire

Les six profils type des micro-entrepreneurs en Centre-Val de Loire



Sources : Enquête partenariale et base de données Urssaf CVL
 Méthodologie : Analyse des correspondances multiples (Insee CVL)



Profil 1 : "Micro-cheffe d'entreprise" satisfaite (13% des micro-entrepreneurs) activités surreprésentées : *coiffure, psychothérapeute, sophrologue, hébergement touristique, réparation.*

Féminines à 80% (regroupe 1/3 des femmes ME), elles sont surreprésentées dans les services aux particuliers. Elles sont satisfaites voire très satisfaites de leur situation de micro-entrepreneur, et notamment de l'équilibre vie professionnelle / vie familiale que la micro-entreprise leur permet. Pour elles, la micro-entreprise était le moyen de devenir leur propre patron et est leur activité principale, exercée à temps partiel ou complet : 50% travaillent 20 à 40h, et un tiers plus de 40h (31h en moyenne). Un tiers génère un CA annuel de plus de 15 000€ (12 000€ en moyenne). Elles souhaitent continuer leur activité et sont les plus demandeuses de formation (40%).



Profil 2 : Homme "micro-chef d'entreprises", du BTP (13% des micro-entrepreneurs) activités surreprésentées : *construction.*

Essentiellement masculin (regroupe 1/4 des hommes micro-entrepreneurs). La moitié exerce dans la construction. Ils sont satisfaits de leur situation de micro-entrepreneur, et notamment de l'équilibre vie professionnelle / vie familiale. Leur aspiration était de devenir leur propre patron. La micro-entreprise est une activité à temps complet pour eux : ils produisent un gros volume horaire : 40% travaillent même plus de 45h / semaine. La moitié dégagent un CA de plus de 15 000€ (17 000€ en moyenne).



Profil 3 : Micro-entrepreneur contraint, pour accéder à l'emploi (18% des micro-entrepreneurs) activités surreprésentées : *marchés, vente à distance, nettoyage, artisanat de meuble, agents immobiliers.*

La micro-entreprise n'est pas forcément un choix, mais cette formule leur a permis d'accéder à l'emploi. Il s'agit le plus souvent d'une activité complète : temps hebdomadaire de plus de 40h pour la moitié d'entre eux, mais inférieur à 20h pour un quart d'entre eux. Ils sont moyennement voire pas satisfaits de leur situation de micro-entrepreneur, ainsi que de leur équilibre vie perso / vie professionnelle qui ne génère pas un CA suffisant (9 300 en moyenne, et même inférieur à 6 000€ pour la moitié d'entre eux). Ils ont plus de difficulté que la moyenne à trouver leur clientèle (pour 42% d'entre eux). Ils concentrent un quart des micro-entrepreneurs passant par une plateforme. Ils sont légèrement surreprésentés dans le commerce et dans la fabrication artisanale. Ils ont souvent entre 40 et 60 ans.



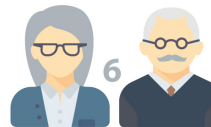
Profil 4 : Femme cherchant un complément d'activité (19% des micro-entrepreneurs) activités surreprésentées : *psychothérapeute, sophrologue, services personnels, enseignement, bijouterie fantaisie*

Il s'agit à 77% de femmes. Aux trois quarts, ils exercent moins de 20 heures par semaine, pour un CA moyen de 2 900€. Ils sont plutôt satisfaits de leur situation mais ont plus de difficultés à constituer leur clientèle. Ils sont légèrement surreprésentés dans les services aux particuliers.



Profil 5 : Jeune homme au complément d'activité peu rémunérateur (19% des micro-entrepreneurs) activités surreprésentées : *informatique, commerce de voitures, transport.*

Essentiellement des hommes, ils ont moins de 30 ans pour 40% d'entre eux, et se sont installés depuis moins de 2 ans (à 70%). Ils sont surreprésentés dans les services de conseil et d'expertise et regroupe l'essentiel des micro-entrepreneurs du transport. Aux deux tiers, ils exercent moins de 20 heures pour CA moyen très limité (1 600€). Pour un tiers d'entre eux, il est même encore nul. Plutôt moyennement satisfaits de leur situation, ils sont également surreprésentés dans le Loiret.



Profil 6 : Micro-entrepreneurs retraités (9% des micro-entrepreneurs) activités surreprésentées : *conseil en entreprises, ingénierie, études techniques, formation, activité scientifiques.*

D'âge moyen de plus de 65 ans, ce sont aux trois quarts des hommes. L'ancienneté de leur activité est plus élevée (plus de 4 ans pour un tiers d'entre eux). Ils exercent plus fréquemment des services de conseil et d'expertise. Ils sont très satisfaits de leur équilibre vie personnelle / vie professionnelle que leur prodigue la micro-entreprise, d'autant qu'ils ont peu de difficultés à constituer leur clientèle. Leur horaire hebdomadaire moyen est de 14 heures pour un CA moyen de 7 500 mais très variable d'un individu à l'autre.

Conclusion

La micro-entreprise, une nouvelle voie d'accès à la création d'activité et à l'emploi durablement installée dans le paysage économique

Les flux massifs d'immatriculations de micro-entreprises enregistrés au cours des dix dernières années ont redéfini la structure de l'entrepreneuriat et modifié la galerie des profils des chefs d'entreprises. Il ne s'agit pas d'un phénomène éphémère mais d'une vague de fond qui paraît durable.

Toutefois, le poids économique de ce groupe reste limité au regard de sa taille (28 300 actifs) mais aussi de son impact sociétal et sur les marchés (de l'emploi comme des affaires) : 315 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé en Centre-Val de Loire (2017).

Les dispositions applicables, placées sous le signe de la simplification fiscale et administrative, ont été génératrices de tensions avec les entrepreneurs relevant du régime encore aujourd'hui « classique », l'argument de la distorsion de concurrence induit par des prix de revient différents étant fréquemment avancé.

La vertu originelle du dispositif prévoyant que l'entreprise change de régime après une période d'apprentissage n'est pas vérifiée dans les faits, la perméabilité entre les deux catégories n'étant illustrée que par un petit nombre.

En revanche, la micro-entreprise a permis à une large diversité d'individus de se lancer dans la création d'activités exercées sur un mode professionnel et déclaré. Elle s'avère être une nouvelle forme d'emploi, quel que soit le niveau de diplôme ou l'expérience professionnelle acquise préalablement.

Que le micro-entrepreneur y consacre la majeure partie de son temps ou une fraction, qu'elle ait vocation à constituer sa source de revenus principale ou de complément, qu'elle soit le moyen d'accéder à l'indépendance ou un ultime recours sur le marché du travail, la formule a séduit un public divers.

Sources de l'étude

Enquête SINE (Insee)

Le dispositif d'enquête SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) permet d'analyser le profil du créateur et les conditions de démarrage des nouvelles entreprises, les conditions de développement, les problèmes rencontrés par les jeunes entreprises lors des cinq premières années de leur existence et les effets sur l'emploi des créations d'entreprises. Il est mis en œuvre par l'Insee.

SINE répond à la demande de différents organismes chargés d'élaborer des politiques d'accompagnements aux nouvelles entreprises: Chambres de commerce et d'industrie, Chambres de métiers, banques, Conseils régionaux, Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGIS), Agence pour la création d'entreprise (APCE), Soutien de l'innovation et de la croissance des PME (OSEO), France Initiative Réseau, Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)...

Depuis la première interrogation de la cohorte 2010, un questionnaire spécifique des auto-entrepreneurs est adopté; il s'inscrit néanmoins dans les mêmes thèmes que l'interrogation des autres créateurs.

Enquête micro-entreprises 2018 (partenariat)

Une enquête par e-mailing a été effectuée en 2018 pour compléter sur certains aspects les sources de données déjà existantes. Toutes les micro-entreprises présentes dans la base de données de l'Urssaf Centre-Val de Loire avec une adresse mail renseignée ont été contactées. Plus de 4800 micro-entreprises ont répondu à cette enquête portant sur les thèmes suivants: leur utilisation des outils numériques, leur satisfaction et leurs besoins d'accompagnements.

L'Insee Centre-Val de Loire a procédé à un redressement statistique de l'enquête pour tenir compte des écarts entre la population des répondants et la structure générale des micro-entreprises immatriculées à l'Urssaf.

Base de données des travailleurs indépendants (Urssaf)

Dans le cadre des calculs des cotisations et la collecte de celles-ci, les Urssaf sont gestionnaires d'une base de données contenant les informations sociales des travailleurs indépendants.

La déclaration sociale des indépendants (DSI) est produite par tous les assurés, affiliés au régime social des professions indépendantes, exerçant une activité artisanale, commerciale ou libérale, sous forme individuelle ou en société:

- les entrepreneurs individuels (artisans, industriels, commerçants, professionnels libéraux)
- les dirigeants ou associés non salariés de société.

Pour les travailleurs indépendants exerçant leur activité en société, sont concernés:

- Eurl: le gérant associé unique ou l'associé unique non gérant y exerçant une activité;
- SARL: le gérant majoritaire, le gérant appartenant à un collège de gérance majoritaire et l'associé majoritaire non gérant y exerçant une activité rémunérée;
- SCS/SCA: les associés commandités;
- Société civile/SEL: les professionnels libéraux ou associés exerçant leur activité dans le cadre de la société
- SNC: Tous les associés.

La déclaration est obligatoire même si la personne n'est pas imposable, si son revenu est égal à zéro ou s'il est susceptible de bénéficier d'une exonération totale ou partielle de cotisations. Les cotisations et contributions sociales des professionnels libéraux sont dues annuellement.

Rappel des principales évolutions réglementaires

Du dispositif auto-entrepreneur...

Le régime de l'auto-entrepreneur (AE) a été créé par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et est entré en vigueur au 1er janvier 2009. Il concerne les activités commerciales, artisanales et certaines activités libérales. Il est destiné aux personnes souhaitant créer une activité individuelle ou développer une activité complémentaire (pour les salariés ou retraités). Il offre des formalités allégées de création d'entreprise, ainsi qu'un mode simplifié de calcul et de paiement des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. En contrepartie de simplifications administratives, fiscales et comptables, un plafond de chiffre d'affaires est fixé chaque année: 32 900 € pour les prestations de services et activités libérales, 82 200 € pour une activité commerciale.

À partir du 1^{er} janvier 2011, l'auto-entrepreneur est soumis à l'obligation de déclarer son chiffre d'affaires à chaque échéance.

Pour obtenir des informations complémentaires, retrouvez la note méthodologique de Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss) à cette adresse : www.acoss.fr/home/observatoire-economique/sources-et-methodologie/methodologie/autoentrepreneurs.html

...au régime du micro-entrepreneur

La loi Pinel du 18 juin 2014 a fait évoluer le statut d'auto-entrepreneur en micro-entrepreneur. La micro-entreprise n'est pas une forme juridique mais reste un régime fiscal.

Les principaux changements :

- La déclaration du chiffre d'affaires en ligne
- L'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)
- La réduction de la période d'exonération de la Cotisation Foncière des entreprises (CFE)
- L'ouverture obligatoire d'un compte bancaire dédié à l'activité professionnelle
- Le stage de préparation à l'installation (SPI) obligatoire pour les artisans
- Les commerçants et artisans sont assujettis à la taxe pour frais de CCI ou de CMA

Les seuils de chiffres d'affaires ou de recettes à ne pas dépasser :

La création d'entreprise, en l'absence d'option pour un régime réel d'imposition, fait bénéficier de plein droit du régime du micro-entrepreneur, au titre de l'année de la création. Les années suivantes, pour bénéficier de ce régime au titre d'une année N, le chiffre d'affaires HT N-1 ou N-2, ajusté s'il y a lieu au prorata du temps d'exploitation, ne doit pas avoir dépassé un certain seuil.

Pour 2018, le seuil est de :

- 170 000 € pour les activités de vente de marchandises, de vente à consommer sur place et de fourniture de logement (hors location meublée autre que meublé de tourisme ou chambre d'hôte) (1^{ère} catégorie) ;
- 70 000 € pour les prestations de services relevant de la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou des bénéfices non commerciaux (BNC) (2^{ème} catégorie).

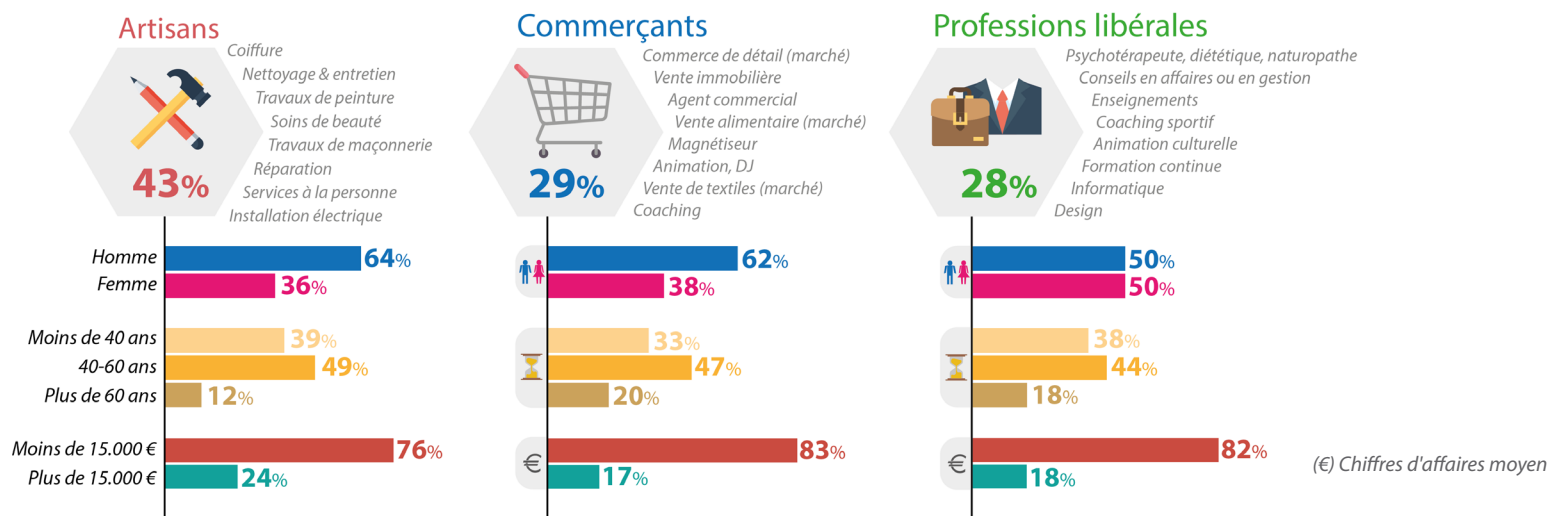
Pour une activité mixte (ventes et prestations de service) : le chiffre d'affaires global annuel N-1 ou N-2 ne doit pas avoir dépassé 170 000 € et la partie relative aux activités de service ne doit pas avoir dépassé 70 000 €.

Les seuils de chiffre d'affaires ou de recettes à ne pas dépasser sont désormais déconnectés de ceux de la franchise en base de TVA qui n'ont pas été modifiés et qui restent de 82 800 € pour les entreprises relevant de la 1^{ère} catégorie et de 33 200 € pour les entreprises de la 2^{ème} catégorie.

Les effets du dépassement :

Un dépassement est autorisé au cours d'une seule année. Si le chiffre d'affaires HT dépasse le seuil applicable sur deux années consécutives N-2 et N-1, l'imposition se fera d'après un régime réel d'imposition à compter de l'imposition des revenus de l'année N, quel que soit le chiffre d'affaires réalisé en N.

1. Principales caractéristiques des micro-entreprises en fonction du statut administratif



2. Caractéristiques des activités des micro-entrepreneurs en région Centre Val-de-Loire en 2017

	ME actifs économiquement		Taux de rotation	Ancienneté	CA médian	CA moyen	Genre		Âge		Statut administratif			Part selon le temps travaillé		Part selon leur satisfaction	
	Nombre	Structure					Hommes	Femmes	Moins de 30 ans	60 ans et plus	Artisans	Commerçants	Professions libérales	<10h hebdo	>30h hebdo	Pas satisfait	Tout à fait satisfait
	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(2)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(2)	(2)	(2)
Fabrication	2 090	7,4%	20%	3,8	3 900 €	8 900 €	49%	51%	9,7%	15,0%	94,7%	2,9%	2,4%	29,8%	49,1%	24%	15%
Métiers de bouche	490	1,7%	25%	3,7	4 400 €	9 700 €	61%	39%	8,7%	23,6%	14,0%	85,8%	0,2%	30,0%	45,0%	19%	14%
BTP	3 980	14,1%	23%	3,7	11 800 €	15 900 €	98%	2%	10,6%	11,7%	98,7%	1,1%	0,2%	25,1%	60,1%	19%	17%
Commerce	4 890	17,3%	29%	4,1	3 900 €	9 700 €	68%	32%	12,2%	19,2%	10,3%	89,3%	0,4%	33,7%	46,7%	25%	15%
Transports	240	0,9%	65%	2,0	3 800 €	7 000 €	95%	5%	33,9%	17,4%	24,8%	74,8%	0,4%	45,5%	36,4%	37%	35%
Hébergement-restauration	870	3,1%	27%	3,8	11 000 €	17 400 €	52%	48%	6,2%	19,4%	23,1%	76,5%	0,3%	27,4%	54,9%	13%	21%
Services de conseil et d'expertise	4 500	15,9%	33%	3,4	6 500 €	10 400 €	61%	39%	14,0%	21,0%	13,0%	17,6%	69,4%	35,9%	40,1%	21%	23%
Service courants aux entreprises	1 830	6,5%	28%	3,4	5 600 €	9 500 €	57%	43%	10,7%	15,2%	75,9%	15,6%	8,5%	40,9%	36,1%	21%	22%
Services aux particuliers	9 100	32,2%	23%	3,7	5 000 €	8 500 €	40%	60%	12,3%	13,3%	36,6%	14,7%	48,8%	41,9%	29,8%	17%	21%
Autres	300	1,1%	31%	3,5	5 200 €	8 600 €	56%	44%	15,7%	19,0%	26,0%	42,3%	31,7%	43,1%	26,2%	12%	17%
TOTAL	28 290	100%	26%	3,7	5 700 €	10 400 €	60%	40%	12,0%	16,0%	42,9%	29,3%	27,9%	36,5%	39,8%	20%	20%

(1) Source bases de données Urssaf - 2017

(2) Source: Enquête partenariale - 2018

3. Caractéristiques territoriales des micro-entreprises en 2017

		Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région	Province (hors CVdL)	Ile-de-France	Métropole
Micro-entreprises économiquement actives		3 050	4 210	2 310	7 520	3 740	7 460	28 300	685 650	179 050	893 000
Part de micro-entreprises parmi les travailleurs indépendants (TI)		34,2%	37,1%	35,2%	36,3%	35,2%	39,0%	36,6%	nd	nd	38,7%
Part de micro-entreprises parmi les TI installés après 2008		52,5%	54,5%	53,8%	53,3%	52,5%	56,1%	54,1%	nd	nd	55,7%
Ratio micro-entreprises / population active x 100 (données 2016)		2,3	2,1	2,4	2,7	2,5	2,4	2,4	2,9	2,9	2,9
Ancienneté moyenne (années)		3,8 ans	3,6 ans	3,8 ans	3,6 ans	3,7 ans	3,7 ans	3,7 ans	3,6 ans	3,3 ans	3,6 ans
Taux de rotation annuel		24,2%	27,5%	23,3%	27,6%	25,1%	26,6%	26,3%	27,4%	36,5%	29,4%
Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires annuel moyen (euros)	9 370 €	10 810 €	9 340 €	10 750 €	10 500 €	9 930 €	10 250 €	10 310 €	9 930 €	10 230 €
	Chiffre d'affaires annuel médian (euros)	4 807 €	6 303 €	4 405 €	6 070 €	5 088 €	5 141 €	5 426 €	5 526 €	5 455 €	5 503 €
Genre	Hommes	39,1%	40,9%	39,3%	43,0%	38,2%	39,8%	40,5%	44,6%	41,3%	41,9%
	Femmes	60,9%	59,1%	60,7%	57,0%	61,8%	60,2%	59,5%	55,4%	58,7%	58,1%
Âge	Moins de 30 ans	11,0%	11,6%	8,9%	12,3%	12,3%	13,0%	12,0%	13,2%	19,7%	14,4%
	30-59 ans	72,4%	72,6%	69,9%	73,3%	72,0%	70,8%	72,0%	72,5%	67,3%	71,4%
	60 ans ou plus	16,6%	15,7%	21,2%	14,4%	15,7%	16,2%	16,0%	14,3%	13,1%	14,1%
Statut administratif	Artisans	50,0%	43,8%	47,8%	40,4%	42,6%	40,5%	42,9%	42,0%	25,4%	38,6%
	Commerçants	30,1%	26,6%	30,4%	25,4%	34,2%	31,5%	29,3%	28,7%	24,1%	27,8%
	Professions libérales	20,0%	29,5%	21,8%	34,2%	23,2%	28,0%	27,9%	29,3%	50,5%	33,6%
Secteur d'activité	Fabrication	8,7%	6,4%	9,2%	7,4%	8,3%	6,5%	7,4%	6,8%	3,8%	6,2%
	Métiers de bouche	2,8%	1,1%	1,6%	1,5%	2,2%	1,7%	1,7%	1,9%	0,6%	1,6%
	BTP	17,1%	13,8%	13,5%	13,1%	15,0%	13,6%	14,1%	14,4%	7,5%	13,0%
	Commerce	18,7%	16,7%	16,2%	12,8%	20,6%	20,2%	17,3%	15,7%	10,9%	14,8%
	Transports	0,4%	1,0%	0,5%	1,2%	0,4%	0,9%	0,9%	1,3%	4,7%	2,0%
	Hébergement-restauration	3,2%	2,4%	4,3%	3,0%	4,6%	2,2%	3,1%	3,6%	1,1%	3,1%
	Services de conseil et d'expertise	11,8%	16,1%	13,3%	19,9%	13,5%	15,5%	15,9%	16,5%	31,9%	19,6%
	Services courants aux entreprises	6,5%	8,0%	8,1%	5,7%	5,4%	6,4%	6,5%	6,4%	5,7%	6,3%
	Services aux particuliers	29,8%	33,3%	31,7%	34,3%	29,2%	32,0%	32,2%	32,2%	32,0%	32,2%
	Autres	1,0%	1,2%	1,6%	1,1%	0,7%	1,0%	1,1%	1,2%	1,9%	1,3%

Source : Urssaf Centre-Val de Loire - 2017

4. Répartition de la population de micro-entreprises selon le chiffre d'affaires annuel 2017 (*)

		Aucun chiffre d'affaires	Moins de 3 000 €	De 3 000 à 7 500 €	De 7 500 à 15 000 €	Plus de 15 000 €	TOTAL
Territoires	Centre-Val de Loire	21,0%	28,6%	16,0%	14,3%	20,2%	100 %
	Province	22,0%	27,3%	16,4%	14,4%	19,9%	100 %
	île-de-France	35,2%	22,9%	13,6%	11,9%	16,4%	100 %
Départements	Cher	19,1%	31,4%	16,3%	14,6%	18,6%	100 %
	Eure-et-Loir	22,6%	25,9%	15,0%	15,2%	21,3%	100 %
	Indre	18,7%	32,8%	16,5%	13,9%	18,0%	100 %
	Indre-et-loire	20,2%	27,0%	16,0%	14,9%	21,9%	100 %
	Loir-et-cher	19,2%	29,5%	17,5%	13,3%	20,6%	100 %
	Loiret	23,1%	28,8%	15,7%	13,6%	18,8%	100 %
Genre	Homme	23,3%	26,0%	15,3%	13,8%	21,5%	100 %
	Femme	17,2%	32,5%	17,2%	15,0%	18,0%	100 %
Âge	Moins de 30 ans	20,0%	27,6%	15,8%	14,7%	21,9%	100 %
	30-59 ans	13,6%	31,3%	20,5%	16,0%	18,6%	100 %
	60 ans et plus	30,9%	30,4%	13,7%	11,1%	14,0%	100 %
Statut Administratif	Artisan	17,3%	26,2%	16,0%	16,1%	24,4%	100 %
	Commerçant	26,6%	31,1%	14,8%	11,0%	16,5%	100 %
	Profession libérale	20,0%	29,2%	17,5%	15,2%	18,0%	100 %

Source : bases de données Urssaf - 2017
 (*) y compris ME administrativement actifs sans chiffre d'affaires

Retrouvez l'ensemble de nos études économiques aux adresses suivantes :



www.crma-centre.fr



www.centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr



www.acoss.fr/home/observatoire-economique/publications/publications-regionales/centre.html



Rédacteurs de l'étude :

CRMA Centre-Val de Loire

LECONTE Erik - Chargé d'Etudes

CIRADE Laurent - Responsable des programmes régionaux

Direccte Centre-Val de Loire

HILLAU Marion - Responsable du service Etudes Statistiques Evaluation (SESE)

TAUGOURDEAU Marie-Anne - Chargé d'études

THOMAS Stéphane - Chef de service Economie de proximité

Urssaf Centre-Val de Loire

VALLEE Geoffroy - Statisticien régional

BORIE Frédérique - Responsable du bureau statistique régional

Soutien technique :

Insee Centre-Val de Loire

JOSNIN Rémi - Chef de projets de l'action régionale

Contributeurs de l'étude :

Conseil Régional du Centre-Val de Loire

COURTOT-DARTIGUES Marie-France - Chargé de mission

Chambre de Commerce et d'Industrie Centre-Val de Loire

BLIN Matthieu - Responsable Etudes Aménagement Communication

PORTRAIT DES MICRO-ENTREPRISES DU CENTRE-VAL DE LOIRE



Rédaction de la publication :



PRÉFET DE LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE



Soutien technique :



Partenaires associés :



CCI CENTRE-VAL DE LOIRE